



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 26 OCTOBRE 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-six octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **20/10/2015**

Date d'affichage : **20/10/2015**

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **15**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Nicole MUCCHIELLI, Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Jacques PRADELLE, Bruno GRAS-TACHON Pascal BAUDE, Juliette GOMEZ, AZE Blandine, Stéphane FOURNIER, Karine BEAUGIRAUD, Sandrine GUIMBAUD.**

Étaient absents et représentés : **Bruno BOITEUX représenté par Michel FRAISSE, Anaïs CHARDON représentée par Nicole MUCCHIELLI, Benoît MOREL représenté par Sandrine GUIMBAUD.**

Jacques PRADELLE a été désigné secrétaire de séance.

Le nombre de votants est de 15.

Le compte-rendu et les délibérations de la précédente réunion sont lus et approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Suite à la démission de Madame **Marlène PIERRO**, en date du 17 septembre, Monsieur Le Maire installe dans ses fonctions Monsieur **Stéphane FOURNIER**, membre suivant de la liste "Expérience et avenir pour CHANOS-CURSON" et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle l'échange sur les énergies renouvelables tenu lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de juin et donne la parole à Monsieur **ROSSIGNOL Jean-Yves**, Président Directeur Général de la **SAEML ENERGIE RHONE VALLEE** et Vice-Président d'Énergie SDED.

Le but de la SEM est de se réappropriier les énergies renouvelables de la Drome, par la création, la prise de participation ou le rachat.

Une étude prospective commune pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal a été réalisée. Il s'avère que seules 2 éoliennes pourraient être implantées. Ce dossier sera à examiner ultérieurement.

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- 1- Contrat de vérification électrique des bâtiments
- 2- Contrat pour archivage et transfert des pièces comptables à la Trésorerie.

Approbation à l'unanimité de la modification de l'ordre du jour.

## **I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

### **I.1 - AFFAIRES GENERALES**

#### **I.1.1 Modification des commissions communales ainsi que suit :**

### **Commission en charge des Finances et de l'Economie**

Responsable : **Isabelle FREICHE**, Membres : Juliette GOMEZ, Blandine AZE, Stéphane FOURNIER, et Benoît MOREL

### **Commission en charge de la Voirie Communale et des Réseaux**

Responsable : **Michel FRAISSE**, Membres : Bruno GRAS-TACHON, Pascal BAUDE, Juliette GOMEZ et Sandrine GUIMBAUD.

### **Commission en charge des Bâtiments et Terrains Communaux**

**Responsable : Serge BLACHE**, Membres : Michel FRAISSE, Bruno GRAS-TACHON, Stéphane FOURNIER, Anaïs CHARDON et Sandrine GUIMBAUD.

### **Commission en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement**

Responsable : **Bruno BOITEUX**, Membres : Jacques PRADELLE, Pascal BAUDE, Stéphane FOURNIER et Sandrine GUIMBAUD

### **Commission en charge de la Vie Associative, Culturelle et du C.M.J.**

Responsable : **Nicole MUCCHIELLI**, Membres : Pascal BAUDE, Blandine AZE, Anaïs CHARDON et Karine BEAUGIRAUD

### **Commission d'appels d'offres. C.A.O.**

Responsable : **Serge BLACHE**, Membres : Jacques PRADELLE, Pascal BAUDE et Benoît MOREL

### **Commission extra-municipale Bibliothèque**

Responsable : **Nicole MUCCHIELLI**, Membres : Blandine AZE, Anaïs CHARDON et Karine BEAUGIRAUD

Membres bénévoles associés : Laurence BLACHE, Nicole DECHELLE, Brigitte FAURE, Antoinette GELSOMINO, Corinne GOURDON, Suzanne RIFFARD, Sylvie SERVE.

### **Commission extra-municipale périscolaire**

Responsable : **Serge BLACHE**, Membres délégués du Conseil Municipal : Nicole MUCCHIELLI, Isabelle FREICHE, Blandine AZE et Sandrine GUIMBAUD

Membres associés : Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale, Madame La Directrice Ecole, Mmes et Mrs les Enseignants (e), Madame La Présidente de Familles Rurales et la Vice-Présidente déléguée, La directrice de Familles Rurales, Mmes et Mrs les Délégués (e) des Parents d'Elèves et un représentant Elu de la commune de VEAUNES.

### **Commission extra-municipale pour le plan communal de sauvegarde P.C.S.**

Responsable : **Serge BLACHE**, Membres : Michel FRAISSE, Juliette GOMEZ, Karine BEAUGIRAUD

**Membres associés : Thierry BONTEMPS, Gérard LACOMBE et Céline MICHEL FRAISSE.**

### **Commission extra-municipale pour la rénovation et l'extension Du groupe scolaire Drôme des Collines Maurice ALLONCLE**

Responsable : **Serge BLACHE**, Membres délégués du Conseil Municipal : Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Blandine AZE, Stéphane FOURNIER et Benoit MOREL

Membres associés : Madame La Directrice Ecole, Mmes et Mrs les Délégués (e) des Parents d'Elèves et un représentant Elu de la commune de VEAUNES.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés, modifie les commissions susvisées et désigne les membres qui siègeront.

## I.1.2 Désignation des délégués du Conseil Municipal ainsi que suit :

### Au Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.)

Membres délégués du Conseil Municipal : Bruno BOITEUX, Juliette GOMEZ, Anaïs CHARDON et Sandrine GUIMBAUD.

Membres des Instances : Aline BEAUGIRAUD, Josianne SAUVAJON, Philippe MION, Sandrine COTTE.

### Aux Affaires Scolaires

Blandine AZE

### A la Prévention Routière

Nicole MUCCHIELLI

### Au SIRCTOM

Titulaires : Serge BLACHE et Jacques PRADELLE. Suppléants : Nicole MUCCHIELLI et Michel FRAISSE

### A la Défense

Michel FRAISSE

### A la Jeunesse

Anaïs CHARDON

### Au Comité Rivières de HTCC

Michel FRAISSE

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne les délégués du Conseil Municipal ainsi que mentionné ci-dessus.

## I.2 - FINANCES

### I.2.1 DM n° 6 – budget communal

Libellés	Article	Opération	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Ordinateur bibliothèque	2183	288	800.00	
Cessions gratuites	2111	237		800.00
			800.00	800.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la DM n° 6 du budget de la Commune.

### I.2.2 DM n° 7 – budget communal

Libellés	Article	Opération	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Cessions gratuites	2111	237		1 000.00
PLU	202	267	1 000.00	
			1 000.00	1 000.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par treize voix pour et deux contre des membres présents et représentés, approuve la DM n° 7 du budget de la Commune.

### I.2.3 DM n° 8 – budget communal

Libellés	Article	Opération	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Dépenses imprévues		22		1 900.00
Intérêts d'emprunt	66111		1 900.00	
			1 900.00	1 900.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par douze voix pour et trois contre des membres présents et représentés, approuve la DM n° 8 du budget de la Commune.

#### **I.2.4 DM n° 1 – budget assainissement**

Libellés	Article	Opération	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
Dépenses imprévues	020			0.34
Emprunts	1641		0.34	
			0.34	0.34

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la DM n° 1 du budget Assainissement.

#### **I.2.5 Exonération Tarifs municipaux pour utilisation du Foyer Familial par les Associations**

Le Conseil Municipal avait décidé par délibération n° 2015-35 en date du 18 mai 2015 de modifier les tarifs. Monsieur le Maire explique qu'il serait opportun que certaines manifestations puissent bénéficier de la gratuité.

Monsieur le Maire propose que la Commission Bâtiment étudie ce dossier pour le prochain Conseil Municipal. Accord du Conseil Municipal.

#### **I.2.6 Soutien financier au profit des communes sinistrées des Alpes Maritimes**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer un don d'un montant de 150 €, au profit des communes sinistrées des Alpes Maritimes.

#### **I.2.7 Contrat maintenance chaudières**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition de TTEC et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document inhérent au Contrat.

#### **I.2.8 Instauration d'une caution pour les manifestations sous chapiteau**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le principe de l'instauration d'une caution pour les manifestations sous chapiteau organisées par des professionnels et fixe son montant à la somme de mille Euros (1 000 €) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### **I.2.9 Vérification électrique des Bâtiments**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir la Société SOCOTEC pour la vérification électrique des bâtiments, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier. Le devis de la Société SOCOTEC, titulaire de l'ancien contrat, est d'un montant de 1 281 €,

#### **I.2.10 Logiciel d'archivage des documents administratifs**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir la Société LOCAM pour la mise à disposition et la maintenance du logiciel FinDoc, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier. Le devis fait apparaître une dépense mensuelle de 386.40 €

### **I.3 - BATIMENTS**

#### **I.3.1 Lancement des consultations dans le cadre des travaux de réfection et d'extension de l'école des collines Maurice ALLONCLE**

Le Conseil Municipal a décidé de la rénovation et de l'extension de l'Ecole des Collines Maurice ALLONCLE.

Monsieur le Maire propose donc de lancer des consultations dans le cadre d'un Marché A Procédure Adaptée, pour solliciter différents intervenants, ainsi que suit :

- Bureau de contrôle
- Coordonnateur sécurité et protection de la santé
- Géotechnicien pour réalisation d'une étude de sols
- Bureau d'études pour la réalisation du diagnostic amiante avant travaux

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à lancer ces consultations, à retenir les entreprises les mieux disantes et à signer tous les documents y afférents.

### **I.3.1 Politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, charge Monsieur le Maire à procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections et à signer les procès-verbaux d'élimination.

### **I.3.2 Bibliothèque municipale vente de documents issus du désherbage**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le tarif des documents désherbés à la somme de 0.50 € par ouvrage.

## **I.4 - URBANISME**

### **I.4.1 Convention d'études et de veille foncière entre la commune et l'EPORA**

Par délibération n° 2015-64 en date du 7 septembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de déléguer à EPORA l'exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles AD 137 et 138 situées au 525 route de ROMANS et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien ce dossier et à signer tous les documents y afférents.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par 11 voix pour et 4 abstentions, des membres présents et représentés, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention à intervenir avec EPORA.

## **I.5 - INTERCOMMUNALITE**

### **I.5.1 Désignation d'un représentant titulaire et suppléant à la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées à la HTCC**

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par douze voix pour et trois abstentions, désigne

- Madame Isabelle FREICHE, membre titulaire.
- Madame Nicole MUCCHIELLI, membre suppléante,

### **I.5.2 Schéma départemental de coopération intercommunale : projet de fusion Syndicat des Eaux de la Veune et SIEA Pont de l'Isère, la Roche de Glun, Glun**

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de donner un avis favorable sur le projet de fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veune et du Syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement Pont de l'Isère – La Roche de Glun – Glun.

## **II – AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

---

### **II.1 Présentation de l'ADAP**

Une synthèse du dossier est distribuée aux conseillers municipaux. Monsieur le Maire fait une lecture rapide et attribue ce dossier à la Commission Bâtiments.

Il précise toutefois qu'afin d'être en conformité au niveau du bâtiment de la mairie, il sera nécessaire de déclarer la Salle des Associations en Mairie Annexe, tant pour les réunions du Conseil Municipal que pour les cérémonies (mariages, reconnaissances....) et ce à compter du 31/12/2018

### **II.2 Rapport d'activité 2014 de la HTCC**

Le rapport est distribué à chaque élu.

### **II.3 Information sur la décision départementale de fermeture du Centre de 1<sup>ère</sup> intervention.**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du Président du SDIS 26, Monsieur Laurent LANFRAY, Conseiller Départemental, qui annonce la fermeture du Centre de CHANOS-CURSON le 31/03/2016. Le but du Département est de rationaliser et de regrouper les centres de CHANOS-CURSON et EROME sur TAIN l'HERMITAGE, celui de CLERIEUX sur SAINT-DONAT . . .

Les sapeurs-pompiers de la Commune réunis à l'initiative du chef de centre, Monsieur Olivier DELHOME, en présence de Monsieur Le Maire, ont été informés de cette décision.

Les Elus Municipaux ont pris acte de cette décision.

### **II.6 Interventions des élus**

**Madame Juliette GOMEZ** demande où en est l'installation des potelets sur les trottoirs de CURSON.

Monsieur Michel FRAISSE précise que BOISSET TP est régulièrement sollicitée et que nous sommes dans l'attente de réalisation de ces travaux.

**Monsieur Jacques PRADELLE** précise que le Contrat Rivières a été validé par l'Agence de L'Eau, cependant les travaux ne débuteront pas avant 2017, du fait des différentes procédures.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) préconise un rapprochement de la Communauté de Communes de l'Herbasse avec l'Agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

La CC du Pays de l'Herbasse a voté à l'unanimité un rapprochement avec HTCC. La CCPH conteste et envisage de déposer un amendement pour se rapprocher de HTCC.

**Madame Nicole MUCCHIELLI** précise qu'elle a participé à l'Assemblée Générale de la MJC avec Madame Karine BEAUGIRAUD. La situation financière de la MJC n'est pas si alarmiste puisqu'elle comptabilise un exercice d'avance.

**Madame Karine BEAUGIRAUD** déplore qu'il n'a pas été fait mention de l'aide apportée par la Commune pour mobiliser des bénévoles. Par ailleurs elle trouve anormale que seules 6 ou 7 personnes siègent au Conseil d'Administration.

Le nombre des adhérents diminue, les activités également. Elle se demande ce qu'il advient de l'argent public et ne comprend pas le sens que prend cette association.

**Monsieur Le Maire** sollicite Monsieur Stéphane FOURNIER, quant à ses impressions, pour cette première réunion du Conseil Municipal.

**Monsieur Stéphane FOURNIER** est satisfait de pouvoir siéger au sein de cette instance municipale et déclare vouloir pleinement s'impliquer dans les affaires de la commune.

**Monsieur le Maire** annonce qu'il a installé le nouveau Bureau de l'Association Foncière de Remembrement dont le nouveau Président est Monsieur Julien ANDOCHE.

Il précise que suite à leur demande, il a rencontré avec Isabelle FREICHE et Michel FRAISSE, Messieurs Thierry BONTEMPS et Fabien LOUIS, représentants de l'Association des Riverains de la Veane. Le compte rendu de la rencontre sera adressé aux Conseillers Municipaux.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
LUNDI 30 NOVEMBRE 2015 A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.

Vu par nous,

Le 30 octobre 2015,

**Serge BLACHE,**  
**Maire de CHANOS-CURSON.**